

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 26 février au 2 mars 2018 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 26 février au 2 mars 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 15 495 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
27/02/2018	500	94,10	94,02	94,86	47.049	En bourse via Euronext
28/02/2018	4.500	94,23	93,94	94,58	424.044	En bourse via Euronext
01/03/2018	5.395	92,89	92,38	93,96	501.138	En bourse via Euronext
02/03/2018	5.100	91,11	90,22	92,14	464.647	En bourse via Euronext, Chi-X, BATS
Total	15.495	92,73			1.436.878	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 2 mars 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.666.962 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 10.000 au titre du contrat de liquidité.